



COMMUNIQUÉ

CNW : CODE 37

PLUS SERVICE AUX HEBDOS

POUR DIFFUSION LE 17 SEPTEMBRE 2011, À 13 H 15

BOTTÉ D'ENVOI POUR LE NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE SOCCER ET FOOTBALL AU PATRO ROC-AMADOUR À QUÉBEC

Un investissement fédéral-provincial-municipal de 4,2 millions de dollars

Québec, le 17 septembre 2011 – Le nouveau terrain à surface synthétique de soccer-football au Patro Roc-Amadour a officiellement été inauguré aujourd'hui en présence du député de Jean-Lesage, monsieur André Drolet, au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard. Le maire de Québec, monsieur Régis Labeaume, et le président du Patro Roc-Amadour, monsieur Phillip R. Toutant étaient également présents. Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Denis Lebel, qui n'a pu participer à l'annonce, se réjouit de voir ce projet se réaliser.

« Le gouvernement du Canada est fier d'avoir appuyé ce projet d'infrastructure communautaire qui contribuera à la santé et au bien-être de la population de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et de la région pour des années à venir, a souligné l'honorable Denis Lebel. L'événement d'aujourd'hui constitue un autre exemple de projets de stimulation économique qui sont en cours ou terminés partout au Québec et au Canada. Dans le cadre de tels projets, nous réaffirmons notre objectif visant à appuyer la création d'emplois, tout en favorisant le succès économique à long terme du Canada. »

« L'inauguration officielle du nouveau terrain de soccer-football au Patro Roc-Amadour est un moment très attendu par tous, et plus particulièrement par les jeunes de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou. Notre gouvernement est fier d'avoir contribué à la réalisation de cette infrastructure sportive et communautaire importante pour la communauté, laquelle contribuera à la qualité de vie et au sentiment d'appartenance de la population à son milieu. Le nouveau terrain de soccer-football permettra bientôt à un plus grand nombre d'adeptes de s'adonner à ce sport sur une plus longue période de l'année. Je souhaite que cette infrastructure devienne un lieu de rencontre où sport et santé rime avec plaisir et convivialité », a indiqué le député Drolet.

« Cette nouvelle infrastructure sportive permettra aux jeunes du quartier de bouger et de s'amuser sur une surface de grande qualité, a affirmé M. Labeaume. Cet équipement s'ajoute à de nombreuses autres installations de pointe inaugurées récemment et qui nous positionnent une fois de plus comme ville sportive par excellence. Le nouveau terrain du Patro Roc-Amadour sera très bénéfique pour la vitalité sportive de ce secteur de la ville. »

« Depuis 2002, le Patro Roc-Amadour travaille à redonner à sa cour sa vocation première, soit un espace de loisir intergénérationnel qui permettrait l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de Limoilou. Nous sommes extrêmement fiers de cette réalisation et désirons remercier tous les partenaires impliqués », a mentionné M. Toutant.

Les travaux comprenaient l'aménagement du terrain de soccer et football synthétique pour les jeunes qui fréquentent le Patro Roc-Amadour et les équipes locales. Le projet d'ensemble prévoit aussi la mise aux normes du bâtiment du Patro Roc-Amadour, laquelle devra être complétée avant le 31 octobre 2011.

Les représentants gouvernementaux ont profité de cette occasion pour rappeler l'aide conjointe des gouvernements du Canada et du Québec d'un maximum d'un peu plus de 2,8 millions de dollars pour la réalisation de ce projet. La Ville de Québec a également contribué près de 1 million de dollars au projet et le reste des coûts seront couverts par une contribution du Petit Séminaire de Québec ainsi qu'une campagne de financement effectuée par le Patro Roc-Amadour. Le coût total du projet est estimé à un peu plus de 4,2 millions de dollars.

Le gouvernement du Canada a contribué un maximum de 1,4 millions de dollars pour le projet d'ensemble dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure, lequel fait partie du Plan d'action économique du Canada annoncé dans le budget de janvier 2009. Le 2 décembre 2010, le gouvernement du Canada a annoncé la prorogation de la date limite fixée pour la construction de projets d'infrastructure réalisés dans le cadre du Plan d'action économique.

La contribution de 1,4 millions de dollars du gouvernement du Québec découle du Plan québécois des infrastructures, lequel a été bonifié en janvier 2009 et compte désormais sur une enveloppe de plus de 42 milliards de dollars afin de renouveler plusieurs infrastructures québécoises au cours des cinq prochaines années.

Depuis 2009, 938 projets, dont la plupart sont complétés ou sur le point de l'être, se sont vu confirmer des engagements de fonds fédéraux représentant globalement plus de 908 millions de dollars aux termes du Fonds de stimulation de l'infrastructure au Québec.

- 30 -

Renseignements additionnels

Pour de plus amples renseignements sur les investissements dans les infrastructures, consultez les sites Web www.creerdesemplois.gc.ca et www.infrastructures.gouv.qc.ca.

Pour de plus amples renseignements sur le Plan d'action économique du gouvernement du Canada, consultez le site Web www.plandaction.gc.ca.

Also available in English: www.creatingjobs.gc.ca.

Sources :

Pierre Floréa
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Transports,
de l'Infrastructure et des Collectivités
613 991-0700

Infrastructure Canada
613 948-1148
1-877-250-7154 (sans frais)

Julie Boivin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
418 691-2050

Claude Gagné
Attaché politique
Bureau du député de Jean-Lesage
418 648-6221

Paul-Christian Nolin
Attaché de presse
Cabinet du maire
418 641-6434